



Dépannage vacances scolaires

Période concernée : duau

L'association intercommunale Le Couffin est ouverte à toutes les personnes qui **habitent ou travaillent** sur les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex, Perly-Certoux et Soral.

Ce questionnaire doit être entièrement rempli et retourné à l'association intercommunale Le Couffin, accompagné des annexes. Il est nécessaire pour vous mettre en contact avec des baby-sitters principalement, néanmoins il est également possible que nous vous propositions une accueillante familiale. Ce qui signifie que vos coordonnées (Nom, prénom, tél, email et adresse) ainsi que vos souhaits d'accueil peuvent leur être transmis.

Nous vous demandons de prendre connaissance du **règlement du service de baby-sitting** qui contient de nombreuses informations importantes. Ce document est disponible sur notre site internet. Tout comme les statuts ainsi que divers documents.

Les demandes de garde durant les vacances ne sont pas soumises à l'obligation d'être membre de l'association. Il ne vous sera pas facturé la cotisation de membre. 😊

Chaque recherche nécessite un important travail, nous vous remercions de remplir ce document au plus près de vos besoins d'accueil (Horaire et/ou jours d'accueil) et de nous informer par écrit et dans les meilleurs délais de tout changement.

Prénom de l'enfant	Nom de l'enfant
Date de naissance	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Adresse de l'enfant	
Allergies	
Mode de garde actuel :	

A remplir si 2^{ème} enfant

Prénom de l'enfant	Nom de l'enfant
Date de naissance	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Allergies	
Mode de garde actuel :	

A remplir si 3^{ème} enfant

Prénom de l'enfant	Nom de l'enfant
Date de naissance	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Allergies	
Mode de garde actuel :	

Semaine-s duau

Accueil : Maximum 10 heures par jour ou 50 heures par semaine.

le/les	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De quelle heure					
A quelle heure					

Si 2 horaires différents :

Semaine duau

Accueil : Maximum 10 heures par jour ou 50 heures par semaine.

le/les	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De quelle heure					
A quelle heure					

Coordonnées d'une personne ayant l'autorité parentale :

Nom Prénom

Adresse NPA et localité

Je confirme avoir l'autorité parentale oui Joignable durant la journée au

Commune du lieu de travail Souhaitez recevoir notre newsletter ? oui non

E-mail (si relevé régulièrement)

Accueils payés par l'Hospice Général oui non

Si oui, quel CAS + Nom de l'assistant/e social/e

Remarque, questions ou demandes particulières :

Le Couffin a un rôle d'intermédiaire. La décision et l'accord pour un accueil auprès d'un baby-sitter ou d'une accueillante relèvent de la responsabilité du/des représentant/s légal/aux.

Par notre signature, nous prenons note que l'association intercommunale Le Couffin fera son possible pour trouver une solution de dépannage pour l'accueil de notre/nos enfant/s mais que celle-ci n'est pas garantie. Nous confirmons également avoir pris connaissance du règlement du service de baby-sitting.

Lieu et date de la demande :

Signature/s :

Document à retourner par email à : sylvie.eggist@lecouffin.ch